



Nom commercial: Acetatlösung Brenntag

Numéro de la matière: 337760

Version: 1 / CH

Date de révision: 01.12.10

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 21.06.12

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Acetatlösung Brenntag

N° d'article 33776000

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Réactif pour analyses

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9101 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification règlement (CE) no 1272/2008)

Classification règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Corr. 1B

H314

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H314

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence

P260

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P301+P330+P331

EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303+P361+P353

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.



Nom commercial: Acetatlösung Brenntag

Numéro de la matière: 337760

Version: 1 / CH

Date de révision: 01.12.10

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 21.06.12

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Étiquetage selon les Directives CE 67/548/CEE et 1999/45/CE**Symboles de danger**

Corrosif

Phrase(s) de risque

34 Provoque des brûlures.

Phrase(s) S

26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
 23.3 Ne pas respirer les fumées.
 36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
 45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

3. Composition/informations sur les composants**Caractérisation chimique**

Acetatlösung Brenntag

Composants dangereux**Acide acétique**

No. CAS	64-19-7
No. EINECS	200-580-7
Concentration	< 10 <= 50
Classification	C, R35 R10

Classification règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Corr. 1A	H314
Flam. Liq. 3	H226

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Eye Irrit. 2	H319	<= 10 < 25
Skin Corr. 1A	H314	>= 90
Skin Irrit. 2	H315	<= 10 < 25
Skin Corr. 1B	H314	<= 25 < 90

4. Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****En cas d'inhalation**

Assurer un apport d'air frais. Conduire chez le médecin.

En cas de contact avec la peau



Nom commercial: Acetatlösung Brenntag

Numéro de la matière: 337760

Version: 1 / CH

Date de révision: 01.12.10

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 21.06.12

Laver immédiatement à l'eau et au savon et rinser bien. Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer aussitôt sous un fort courant d'eau durant 15 minutes. Assurer un traitement médical.

En cas d'ingestion

Faire boire de l'eau par petites gorgées. Assurer un traitement médical.

5. Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Dioxyde de carbone, Produits extincteurs en poudre, Eau pulvérisée, Eteindre supérieur incendi avec eau pulvérisée ou mousse résistant aux alcools.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dans le cas d'un incendie environnant, formation possible de gaz dangereux.

5.3. Conseils aux pompiers**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Autres données

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. Rabattre les vapeurs par pulvérisation d'eau.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Eviter la contamination de la peau, des yeux et des vêtements. En cas de vapeurs/poussières/aérosols utiliser un appareil de protection respiratoire. Assurer un apport d'air frais.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel, sciure). Nettoyer. Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications du chapitre "élimination".

7. Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils pour une manipulation sans danger**

Maintenir les récipients hermétiquement fermés.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Température de stockage recommandée**

Valeur 15 - 25 °C

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas nécessaire.

Classe de stockage VCI



Nom commercial: Acetatlösung Brenntag

Numéro de la matière: 337760

Version: 1 / CH

Date de révision: 01.12.10

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 21.06.12

Classe de stockage VCI

8B

Matières non combustibles corrosives

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition

Acide acétique

Liste	SUVA			
Type	MAK			
Valeur	25	mg/m ³	10	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	50	mg/m ³	20	ppm(V)
Limitation maximale: 4x15; Groupe du risque pendant la grossesse: C; Etablie le: 2009;				

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Consérvier à l'écart des aliments, boissons et alimentaires animales. Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Protection respiratoire - Note

filtre combiné E-P2

Protection des mains

Gants de protection			
Matériau approprié	caoutchouc nitril - NBR		
L'épaisseur du matériau	>= 0.4	mm	
La durée de pénétration	>= 480	min	

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux

Protection du corps

Vêtement de protection

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat	liquide
Couleur	incolore
Odeur	caractéristique
pH	
Valeur	4.8 à 5.0
Point de fusion	
Remarque	Non déterminé
Point d'ébullition	
Remarque	Non déterminé
Point d'éclair	
Remarque	Non applicable
Inflammabilité	
Ne pas auto-inflammable	
Densité	
Remarque	Non déterminé
Hydrosolubilité	



Nom commercial: Acetatlösung Brenntag

Numéro de la matière: 337760

Version: 1 / CH

Date de révision: 01.12.10

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 21.06.12

Remarque soluble

9.2. Autres informations

Autres données

Produit n'est pas dangereux à l'explosion.

10. Stabilité et réactivité

10.4. Conditions à éviter

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions. Pas de réaction dangereuse connue.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Vapeurs/gaz toxiques

11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale

Substance de référence	Acide acétique	
Espèces	rat	
DL 50	3310	mg/kg

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Substance de référence	Acide acétique	
Espèces	lapin	
DL 50	1060	mg/kg

corrosion cutanée/irritation cutanée;

évaluation Corrosif

lésions oculaires graves/irritation oculaire;

Remarque Corrosif

sensibilisation

Remarque Aucune effect de sensibilisation connu.

12. Informations écologiques

12.6. Autres effets néfastes

Information supplémentaire sur l'écologie

Pas de résultats d'études écologiques disponibles. Ne pas laisser parvenir le produit dans la terre, l'eau souterraine, eaux et la canalisation.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Code de déchets CEE	Ne pas éliminer avec le déchet domestique
Code de déchets CEE	Ne pas décharger dans les égouts.
Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.	

Emballages contaminés

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.
Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.



Nom commercial: Acetatlösung Brenntag

Numéro de la matière: 337760

Version: 1 / CH

Date de révision: 01.12.10

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 21.06.12

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre ADR/RID

14.1. Numéro ONU

UN 2790

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ACIDE ACÉTIQUE EN SOLUTION

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe 8

Carte pour désignation du danger 8

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage III

Transport maritime IMDG/GGVSee

14.1. Numéro ONU

UN 2790

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ACETIC ACID SOLUTION

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe 8

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage III

Transport aérien

14.1. Numéro ONU

UN 2790

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ACETIC ACID SOLUTION

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe 8

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage III

15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination WGK 1

de l'eau (Allemagne)

Remarque Auto-évaluation

16. Autres informations

R-phrases listed in chapter 3

10

Inflammable.

35

Provoque de graves brûlures.

Hazard statements listed in chapter 3

H226

Liquide et vapeurs inflammables.

H314

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Informations complémentaires

Relevant changes compared with the previous version of the safety data sheet are marked with: ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une



Nom commercial: Acetatlösung Brenntag

Numéro de la matiere: 337760

Version: 1 / CH

Replaces Version: - / CH

Date de révision: 01.12.10

Date d'impression: 21.06.12

garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.